

Montréal, le 26 septembre 2018

Madame Heidi Rathjen
Coordonnatrice
PolySeSouvient
info@Polysesouvient.ca

Par courriel

Madame,

Au nom du chef du Parti Québécois et député de Rosemont, M. Jean-François Lisée, je donne suite à votre questionnaire du 29 août dernier.

Est-ce que votre gouvernement appliquera la Loi sur l'immatriculation des armes à feu de manière sérieuse et résolue, c'est-à-dire en émettant des contraventions aux fautifs dès son entrée en vigueur (soit au lieu de procéder avec des avertissements) étant donné que les propriétaires auront eu une année complète pour enregistrer leurs armes, que les pénalités sont monétaires et non criminelles, et qu'il s'agit d'une question de sécurité publique?

Au Parti Québécois, nous appuyons sans réticence le nouveau registre des armes à feu. Nous voulons que la majorité des armes y soient enregistrées d'ici la date limite. Nous considérons par ailleurs que les efforts de sensibilisation et d'incitation à l'inscription des armes n'ont pas été suffisants jusqu'à maintenant. Une fois au pouvoir, nous allons mettre en œuvre une stratégie de communication pour inciter les gens à enregistrer leurs armes. Notre principal objectif est que toutes les armes soient enregistrées le plus rapidement possible et nous ferons tous les efforts nécessaires pour l'atteindre.

Est-ce que votre gouvernement améliorera le processus d'octroi de permis de possession et d'acquisition d'armes à feu en investissant davantage de ressources pour le dépistage des candidats, en renforçant l'application des critères de la loi fédérale de manière à privilégier la sécurité publique en cas de doute, et en déployant une campagne de sensibilisation auprès des policiers et des tribunaux pour favoriser les mesures préventives?

Un gouvernement du Parti Québécois sera ouvert à améliorer le processus d'octroi de permis de possession, dans l'optique d'éviter que des gens instables psychologiquement possèdent légalement des armes. Nous croyons, aussi, qu'une réglementation plus préventive pourrait être appliquée pour régir les magasins où se vendent les armes. La vente d'armes d'assaut destinées au combat (et non à la chasse) et la pratique de tir sur cibles humaines sont deux enjeux qui mériteront une réflexion particulière lorsque nous serons élus.

1200, av. Papineau,
bureau 150,
Montréal (Québec)
H2K 4R5

Téléphone : 514 526-0020
Sans frais : 1 800 363-9531
Télécopieur : 514 526-0272

pq.org

Est-ce que votre gouvernement appuiera la volonté populaire et joindra sa voix à celle des victimes d'armes à feu pour faire pression sur Ottawa afin que le gouvernement fédéral interdise la possession privée des armes d'assaut et des accessoires militaires?

Effectivement, un gouvernement du Parti Québécois sera ouvert à appuyer de telles démarches, dans le but de proscrire des armes qui ne sont pas destinées à la pratique de la chasse.

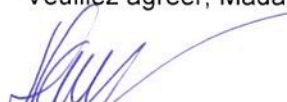
Pour plus d'information sur les engagements du Parti Québécois, nous vous invitons à consulter notre plateforme à l'adresse <https://pq.org/plateforme>.

Le 1^{er} octobre prochain, les Québécois seront appelés à choisir la voie que le Québec prendra pour les prochaines années. Le Parti Québécois propose des solutions réfléchies et rigoureuses.

Fini le gaspillage.
Des écoles en santé.
Du temps pour les familles.
Des services en région.
De la dignité pour nos aînés.
Et un vrai pays.

Sérieusement.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.


Marie-Christine Fillion
Directrice du contenu